

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banque Populaire prévoit d'étendre le doublement du prêt à taux zéro à l'ensemble des régions afin d'accompagner les jeunes dans leur projet immobilier

Paris, le 8 octobre 2024

A la suite de l'annonce par le gouvernement du projet d'extension du prêt à taux zéro (PTZ) à l'ensemble des régions françaises, Banque Populaire annonce qu'elle accompagnera cette mesure par le doublement du prêt à taux zéro jusqu'à 25 000 euros complémentaires, favorisant ainsi l'accession à la propriété pour les clients de moins de 36 ans.

L'annonce faite la semaine dernière par le gouvernement d'extension du prêt à taux zéro à l'ensemble des régions françaises, sous réserve des décrets d'application, constitue une opportunité pour les futurs propriétaires. Ces nouvelles conditions permettraient de dépasser en 2025 les 40 000 opérations estimées pour 2024.

Dans ce contexte, Banque Populaire, qui propose déjà un doublement du montant du PTZ jusqu'à 25 000 euros complémentaires (le « PTZ +X ») permettant d'obtenir jusqu'à 50 000 euros de financement à taux zéro, fera bénéficier des mêmes conditions les nouveaux PTZ pour tous ses clients de moins de 36 ans éligibles, aux conditions suivantes :

- Une durée d'emprunt pouvant aller jusqu'à 25 ans ;
- Un taux de 0 % ;
- La gratuité totale des frais de dossier sur ce prêt.

Cet exemple démontre une nouvelle fois la capacité d'accompagnement de Banque Populaire pour favoriser l'acquisition immobilière des jeunes ménages.

Pour rappel, l'offre de Banque Populaire pour soutenir l'accession à la propriété des jeunes ménages comprend également :

- Le prêt Maximmo +X, qui s'adresse aux primo-accédants de moins de 36 ans. Le principe : emprunter plus sans alourdir la mensualité de départ, en différant 10 à 20% du remboursement du montant financé. Ce montage avec différé de remboursement permet d'emprunter plus sans alourdir la mensualité de départ ;
- Le Prêt Starden Immobilier qui est accessible aux agents de la fonction publique âgés de moins de 36 ans afin de financer leur résidence principale à taux fixe, dans des conditions attractives et sans frais de garantie, sur une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans.

Les jeunes agents de la fonction publique bénéficiant du « PTZ + X » pourront le cumuler avec le Prêt Starden Immobilier.

Pour Pierre-Laurent Berne, directeur du Développement Banque Populaire : « Banque Populaire s'illustre une nouvelle fois comme la banque qui accompagne ses clients dans leur projet immobilier. C'est la raison pour laquelle, anticipant l'annonce du PTZ étendu dévoilée par le gouvernement, Banque Populaire se prépare déjà à étendre la commercialisation du prêt à taux zéro « PTZ +X » à l'ensemble des régions françaises. Cette solution permettra à un plus grand nombre de Français de concrétiser leur projet immobilier, en leur offrant davantage de flexibilité et des opportunités d'acquisitions renforcées. ».

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 14 Banques Populaires dont 2 Banques Populaires nationales affinitaires, le Crédit Coopératif et la CASDEN. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,7 millions de clients (dont 5 millions de sociétaires), fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Fanny Kerecki : 06 17 42 16 33

fanny.kerecki@bpce.fr - groupebpce.com

banquepopulaire.fr

